

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : GREEN'R RINSE
 Code du produit : 1078
 Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
 Description/Emploi : Rinçage vaisselle

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Christeys France S.A.
 rue de la Maladrie 31
 F-44120 VERTOU - FRANCE
 T +33 (0)240 80 27 27 - F +33 (0)240 03 09 73
health-security@christeys.fr - www.christeys.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum		+32 70 245 245
FRANCE	INRS		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/38

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

GREEN'R RINSE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Alcoxylat d'alcool gras	(Numéro ° CAS) 68551-14-4 (N° REACH) exemption polymer	30 - 40	Xi; R36/38
Ether Méthylque du Dipropylèneglycol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(Numéro ° CAS) 34590-94-8 (Einecs nr) 252-104-2 (N° REACH) 01-2119450011-60	< 5	Non classé
Cumène sulfonate de sodium	(Numéro ° CAS) 28348-53-0 (Einecs nr) 248-983-7 (N° REACH) 01-2119489411-37	< 2,5	Xi; R36
Acide lactique / Acide (L+) lactique	(Numéro ° CAS) 50-21-5 /79-33-4 (Einecs nr) 200-018-0/201-196-2 (N° REACH) 01-2119548400-48-0001-2119474164-39-0001	< 2,5	Xi; R41 Xi; R38
Acide phosphano -butane-tricarboxylique	(Numéro ° CAS) 37971-36-1 (N° REACH) 05-2115916380-54	< 1,5	Xi; R36

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcoxylat d'alcool gras	(Numéro ° CAS) 68551-14-4 (N° REACH) exemption polymer	30 - 40	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Ether Méthylque du Dipropylèneglycol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(Numéro ° CAS) 34590-94-8 (Einecs nr) 252-104-2 (N° REACH) 01-2119450011-60	< 5	Non classé
Cumène sulfonate de sodium	(Numéro ° CAS) 28348-53-0 (Einecs nr) 248-983-7 (N° REACH) 01-2119489411-37	< 2,5	Eye Irrit. 2, H319
Acide lactique / Acide (L+) lactique	(Numéro ° CAS) 50-21-5 /79-33-4 (Einecs nr) 200-018-0/201-196-2 (N° REACH) 01-2119548400-48-0001-2119474164-39-0001	< 2,5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
Acide phosphano -butane-tricarboxylique	(Numéro ° CAS) 37971-36-1 (N° REACH) 05-2115916380-54	< 1,5	Met. Corr. 1, H290 Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.
Inhalation	: En cas de malaise consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.
Contact avec les yeux	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ingestion	: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation	: Données non disponibles.
Effets aigu de peau	: Provoque une irritation cutanée.
Effets aigu des yeux	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Effets aigu de voie orale	: Données non disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

GREEN'R RINSE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.

Température de stockage : 5 - 40 °C

Matière(s) à éviter : Non déterminé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ether Méthyllique du Dipropylèneglycol (34590-94-8)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	308 mg/m³
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
France	VME (mg/m³)	308 mg/m³
France	VME (ppm)	50 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : gants recommandés.

Protection oculaire : lunettes de protection.

Équipement spécial de sécurité : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

État physique/Forme : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Légère.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 2,5 - 4

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point/intervalle de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

GREEN'R RINSE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,01 - 1,04
Solubilité	: Eau: 100% (20°C)
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Températures au-dessous de 0°C. Des températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Ether Méthylique du Dipropylèneglycol (34590-94-8)	
DL50 orale rat	> 4000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	9500 mg/kg
ATE CLP (voie cutanée)	9500,000 mg/kg de poids corporel
Alcoxylat d'alcool gras (68551-14-4)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
Acide lactique / Acide (L+) lactique (50-21-5 /79-33-4)	
DL50 orale rat	3543 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 7,94 mg/l/4h
ATE CLP (voie orale)	3543,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 2,5 - 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 2,5 - 4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

GREEN'R RINSE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classifié selon 1272/2008/CE.

Ether Méthylique du Dipropylèneglycol (34590-94-8)	
CL50 poisson 1	10000 mg/l
CE50 Daphnie 1	1919 mg/l
Alcoxylat d'alcool gras (68551-14-4)	
CL50 poisson 1	1 - 10 mg/l
CE50 Daphnie 1	1 - 10 mg/l
Acide lactique / Acide (L+) lactique (50-21-5 /79-33-4)	
CL50 poisson 1	130 mg/l
CE50 Daphnie 1	130 mg/l
ErC50 (algues)	2800 mg/l
NOEC (aigu)	1900 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

GREEN'R RINSE	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.
Acide lactique / Acide (L+) lactique (50-21-5 /79-33-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acide lactique / Acide (L+) lactique (50-21-5 /79-33-4)	
Log Pow	-0,72
Potentiel de bioaccumulation	non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Acide lactique / Acide (L+) lactique (50-21-5 /79-33-4)	
Ecologie - sol	Faible adsorption.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
Déchets / produits non utilisés : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

GREEN'R RINSE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Recommandations du CESIO

: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface non ioniques	>=30%
phosphonates	<5%

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

2.1	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Ajouté	
2.2	Éléments d'étiquetage	Modifié	
16		Modifié	

Autres informations

: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Classification selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et suivantes.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R36	Irritant pour les yeux.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
Xi	Irritant

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit